




La Chambre d'agriculture vous accompagne :

- ▶ **Inscription de l'exploitation à la Bd Avicole**
(données générales de l'exploitation et enregistrement des bâtiments et parcours) :
60 € HT
- ▶ **Enregistrement des mouvements des animaux**
à partir de fiches navettes transmises par les producteurs :
forfait annuel : 115 € HT

 Pôle élevage
05 58 85 45 25
elevage@landes.chambagri.fr



LA QUALITE DE NOS SERVICES EST CERTIFIEE
PAR AFNOR CERTIFICATION



Réalisation : Chambre d'agriculture des Landes - novembre 2021

PROAGRI

BD AVICOLE

La base de données
des volailles et palmipèdes



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANDES



POURQUOI LA BD AVICOLE ?

- ▶ **Obligation réglementaire** de déclarer son exploitation et les mouvements des animaux (entrées/sorties)
- ▶ **Déclaration des mouvements d'animaux** dans les 7 jours suivants le mouvement, délai réduit à 24 heures en cas de risque épidémiologique influenza aviaire de niveau «élevé»
- ▶ **Condition de versement des indemnités** en cas de nouvelle crise sanitaire



Avantages

- ▶ Améliorer la traçabilité
- ▶ Disposer d'un registre d'élevage informatisé, indispensable en cas de contrôle
- ▶ Editer vos fiches ICA (Information sur la Chaîne Alimentaire)



AU PRÉALABLE

Vous devez :

- ▶ **Posséder un n° INUAV** (Identification Unique Atelier Volailles) pour tous les bâtiments de l'exploitation.

En cas d'absence, le demander par mail à votre DDETSPP 40 :
ddetspp-svspae@landes.gouv.fr.

- ▶ **Obtenir vos identifiants d'accès à la BD avicole en fonction de votre production** (un identifiant par production).

Pour cela, vous devez envoyer un courrier électronique en précisant Raison sociale, SIRET, nom-prénom, adresse du siège social, code postal, commune et votre adresse mail auprès de :

- . filière Palmipèdes gras : contactcifog@cifog.fr
- . filière Ponte : bdavicole@cnpo.fr
- . filière Volailles de chair : contact@bdavicole.fr

Un identifiant vous sera transmis pour réaliser votre première connexion à la BD Avicole afin de saisir les informations relatives à votre exploitation, les ateliers de production et les déclarations de mouvements d'animaux.